

Covid-19 : Stationnement, retour à la normale de la réglementation



À partir du samedi 16 mai, retour à la normale de la réglementation sur le stationnement dans la ville (toutes zones)

En raison de la <u>reprise du marché le dimanche 17 mai</u>, il est de nouveau interdit de stationner sur la Place Levanneur à partir de 18h les mardis et samedis. Merci de déplacer votre véhicule.

Liens utiles

<u>Déconfinement : Tout ce qu'il faut savoir</u> <u>Covid-19 : Infos et actions de la Ville</u>